

Paris, le 15 octobre 2013

LE CABINET MARVELL CONSEILLE LE GROUPE LE BELIER DANS LE CADRE DE LA REORGANISATION DE SON ACTIONNARIAT

Actuellement dirigé par la holding Copernic, détenue majoritairement par la société LBP (famille Galland), le groupe coté Le bélier réorganise son actionnariat suite à la sortie du FCDE. Le Fonds cède ses parts au profit de la newco Galilée, détenue par la société LBP et les managers du groupe.

Accompagné par le cabinet Marvell, le groupe Le Bélier a financé l'acquisition des titres au travers de financements obligataires complexes contractés par Galilée auprès des Fonds Capzantine, arrangeur de la mezzanine et SGCP (Société Générale Capital Partenaires).

Le groupe Le Bélier, leader mondial du marché du freinage aluminium exploitant 7 usines en France, en Hongrie, au Mexique et en Chine, a réalisé 225 M€ de chiffre d'affaires en 2012.

Bénéficiant d'un savoir-faire mondialement reconnu et doté d'un modèle économique qui lui offre une flexibilité et une compétitivité reconnues par tous ses clients, le groupe Le Bélier entend poursuivre le déploiement de sa stratégie industrielle et commerciale, notamment par le développement de nouveaux produits, dans le cadre de programmes importants dernièrement acquis.

Dans le cadre de cette opération, le groupe Le Bélier était conseillé sur les aspects corporate par les avocats du cabinet Marvell, Sandra Corcos (Associée), Marta de Franciscis (collaborateur), Monyvan Chan (collaborateur) et Philippe Berteaux (Associé).

Conseils Acquéreurs

Lamartine Conseil (Olivier Renault, associé)

Wragge & Co (Jérôme Patenotte, associé, Sophie Mesnier-Teissèdre, directeur et Alexandra Margouet)

Conseils Société

Marvell (Sandra Corcos et Philippe Berteaux, associés, Marta de Franciscis et Monyvan Chan)

Exeme Conseil (Pierre Gramage, associé et Cécile Bayle-Demilly)

Conseil Cédant

Dethomas Kopf (François Kopf, associé)

Contact cabinet

Sandra Corcos et Philippe Berteaux, Marvell

Tél. : +33 (0)1 54 43 13 13

scorcos@marvellavocats.com

pberteaux@marvellavocats.com

www.marvellavocats.com

Contact presse

Cyril Rocca, Sachinka

Tél. : + 33 (0)1 40 46 07 27

c.rocca@sachinka.com

www.sachinka.com



Créé en octobre 2011, Marvell est issu de la fusion des cabinets LSK et WSA, respectivement créés en 1988 et 1997.

Marvell accompagne ses clients - entreprises, investisseurs, porteurs de projets, dirigeants - dans leurs activités quotidiennes et dans leur développement.

Les équipes, composées de 10 associés, interviennent dans l'ensemble du droit des affaires et sont organisées autour de 5 pôles : corporate, droit social, droit commercial, droit fiscal, restructuring et procédures collectives. Le cabinet compte aujourd'hui une cinquantaine de professionnels dont plus de 30 avocats.

www.marvellavocats.com
